



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

École professionnelle santé – social
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit

Rte de Grangeneuve 4, 1725 Posieux

T +41 26 305 56 27, F +41 26 305 56 04
www.essg.ch

ASSISTANTE / ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE AVEC CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE

ASSC CFC

FORMATION PAR L'ARTICLE 32

Informations sur la formation	
Début de la formation	En fonction des cours choisis
Durée de la formation	En fonction des cours choisis
Âge minimum requis	Aucun
Expérience requise	5 ans d'expérience professionnelle au moment de la procédure de qualification dont 3 à 100% dans le domaine des soins et de l'accompagnement.
Employeur	Pas obligatoire (conseillé)
Organisation des cours professionnels	En fonction des cours choisis
Coût des cours professionnels	En fonction des cours choisis
Maturité professionnelle	Post-CFC <u>uniquement</u> , information et inscription : École professionnelle artisanale et industrielle
Inscription	Renseignement sur le niveau d'exigence et sur la procédure d'inscription sur le site Internet du Service de la formation professionnelle, rubrique " Validation officielle de vos compétences " (1 ^{ère} solution) Information complémentaire